

Pour bien équilibrer votre compost, diversifiez vos déchets.

LES RÈGLES QUI VOUS ASSURERONT UN BON COMPOST

1. Broyer ou réduire les gros éléments en multipliant les surfaces d'attaque pour les micro-organismes. La tondeuse remplace avantageusement un broyeur pour les branchages fins, les feuilles mortes...
2. Mélanger les déchets, éviter les couches homogènes épaisses.
3. Rajouter, au démarrage, un peu de compost ou, à défaut, de terre pour enrichir le compost en micro-organismes. La première couche sera de préférence aérée (paille, fins branchages) afin d'améliorer la circulation d'air.
4. Remuer de temps à autre, porter une attention toute particulière au gazon : mélangez-le au reste, éviter les couches de plus de 15 cm. Eventuellement, stockez-le deux jours pour lui faire perdre son humidité et son acidité.
5. L'humidité favorise le développement des bactéries. Le compost doit être humide mais jamais mouillé. En été, si il est sec, rajouter un peu d'eau.
6. Ajouter de temps en temps de la sciure et de la cendre de bois (celle-ci neutralise l'acidité créée par la fermentation). Vous pouvez également ajouter des activateurs naturels (orties, pissentils).

EN CAS DE PROBLÈMES !

SYMPTÔMES	PROBLÈMES	SOLUTIONS
Odeur désagréable.	Manque d'air ou trop d'eau	Retourner le tas et ajouter des matériaux riches en carbone (sciure de bois, paille, feuilles d'arbre). Arrêter l'arrosage
Le compost est sec.	Pas assez d'eau.	Retourner en ajoutant de l'eau.
Le compost reste froid ou sent le "cœur" semble chauffer.	Volumé des déchets pas assez important. Surface exposée à l'assèchement. Manque d'azote.	Ajouter de la matière et retourner. Arroser. Ajouter des matières riches en azote (épiluchures, gazon).
Les insectes (moucheron) et les animaux sont attirés (cas rare avec le composteur, arrive surtout si on composte en "tas" sans appareil)	Mauvais recouvrement des déchets végétaux de cuisine récemment ajoutés ou présence de matière non recommandée.	Recouvrir les résidus de cuisine avec de la terre, du vieux compost, des feuilles et enterrer les matières non recommandées.

Composter c'est facile

QU'EST CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

Le compostage en tas se pratique depuis des millénaires. L'utilisation d'un composteur individuel présente toutefois certains avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les animaux indésirables (rongeurs, animaux domestiques...) etc.

LE CHOIX D'UN MATÉRIEL CERTIFIÉ

Vous avez acquis un composteur individuel de jardin portant la marque NF Environnement. Cette marque garantit un matériel de bonne qualité accompagnée des informations nécessaires pour réussir un bon compost.

LES CONDITIONS D'UN COMPOSTAGE RÉUSSI

Au delà du choix du matériel, la réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez :

pour assurer la dégradation des déchets, une bonne aération du compost par les brassages périodiques et une vérification de l'humidité sont nécessaires. Ceci demande une certaine surveillance et quelques interventions régulières. Ainsi, vous pourrez obtenir, dans des délais raisonnables, la production d'un compost de qualité.

Des équipements complémentaires peuvent se révéler utiles, comme une petite poubelle de cuisine, un tuteur pour affiner le compost, et éventuellement un broyeur pour réduire les tailles.

ADEME



Pour en savoir plus sur le compostage en général, n'hésitez pas à contacter l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dans votre région.

http://ecocitoyens.ademe.fr/default/files/guide_ademe_faire_mon_compost.pdf

